



**Syndicat Force Ouvrière Métallurgie Lyon et Banlieue**

214, avenue Félix Faure  
69003 Lyon

**Comptes annuels**

**(en euros)**

**Période du 01/01/2020 au 31/12/2020**

# Sommaire

<b>Bilan et Compte de résultat</b> .....	3
<b>Bilan Actif et Passif</b> .....	4
<b>Compte de résultat</b> .....	5
<b>Annexe au bilan et au compte de résultat</b> .....	6
<b>1. Règles et méthodes comptables</b> .....	8
1.1. Immobilisations .....	8
1.2. Créances .....	8
1.3. Dettes .....	8
1.4. Disponibilités .....	8
1.5. Charges constatées d'avance .....	9
1.6. Produits constatés d'avance .....	9
1.7. Réserves .....	9
1.8. Résultat comptable de l'exercice .....	9
1.9. Comptabilisation des cotisations .....	9
1.10. Changements de méthode .....	9
<b>2. Complément d'informations relatif au bilan et au compte de résultat</b> .....	10
2.1. Immobilisations et amortissements .....	10
2.2. Disponibilités .....	10
2.3. Fonds syndicaux.....	10
2.4. Dettes .....	11
2.5. Ressources .....	11
2.6. Charges d'exploitation.....	11
2.7. Transferts de charges.....	11
2.8. Informations relatives aux contributions en nature .....	12
<b>3. Informations complémentaires</b> .....	13
3.1. Effectif salarié .....	13
3.2. Engagements de retraite .....	13
3.3. Autres engagements financiers et sûretés réelles données et reçues .....	13
3.4. Evénements postérieurs à la clôture d'importance significative n'ayant pas donné lieu à un enregistrement au bilan, ni au compte de résultat.....	13
3.5. Intégration globale dans une consolidation .....	13
3.6. Actions de solidarité des organisations syndicales .....	13

## **Bilan et Compte de résultat**

## Bilan Actif et Passif

Bilan simplifié avant répartition							
Actif	31/12/2020			31/12/2019	Passif	31/12/2020	31/12/2019
	Brut	Amort. Dépréciat°	Net	Net			
<b>Actif immobilisé (I)</b>					<b>Fonds syndicaux (I)</b>		
Actif incorporel	-	-	-	-	Réserves	12 671,68	13 275,78
Actif corporel	865,06	131,13	733,93	-	Report à nouveau	-	-
Actif financier	-	-	-	-	Résultat	299,35	- 604,10
<b>Total (I)</b>	<b>865,06</b>	<b>131,13</b>	<b>733,93</b>	<b>-</b>	<b>Total (I)</b>	<b>12 971,03</b>	<b>12 671,68</b>
					<b>Autres fonds propres (II)</b>	-	-
<b>Actif circulant (II)</b>					<b>Provisions (III)</b>	-	-
Stocks et fournitures	-	-	-	-	<b>Fonds dédiés (IV)</b>	-	-
Créances	-	-	-	-	<b>Dettes (V)</b>		
<b>Total (II)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	Dettes financières	-	-
					Dettes diverses	17 699,82	19 363,37
<b>Disponibilités (III)</b>	<b>29 936,92</b>	<b>-</b>	<b>29 936,92</b>	<b>32 015,05</b>	<b>Total (V)</b>	<b>17 699,82</b>	<b>19 363,37</b>
<b>Comptes de régularisation (IV)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>20,00</b>	<b>Comptes de régularisation (VI)</b>	-	-
<b>Total (I + II + III + IV)</b>	<b>30 801,98</b>	<b>131,13</b>	<b>30 670,85</b>	<b>32 035,05</b>	<b>Total (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>30 670,85</b>	<b>32 035,05</b>

## Compte de résultat

Compte de résultat simplifié					
Charges	31/12/2020	31/12/2019	Produits	31/12/2020	31/12/2019
<b>Charges d'exploitation (I)</b>	<b>6 972,66</b>	<b>9 329,82</b>	<b>Produits d'exploitation (I)</b>	<b>7 572,01</b>	<b>8 739,72</b>
Achats	597,74	732,45	Cotisations	6 984,51	6 786,40
Autres charges externes	300,16	191,01	Subventions	-	-
Autres services extérieurs	3 708,35	6 187,15	Autres produits	50,00	602,82
Impôts et taxes	-	-	Transferts de charges	537,50	1 350,50
Charges de personnel	-	-			
Autres charges	2 235,28	2 089,25			
Dotations aux amortissements et aux provisions	131,13	129,96	Reprises des amortissements et des provisions	-	-
<b>Charges financières (II)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>Produits financiers (II)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Charges exceptionnelles (III)</b>	<b>300,00</b>	<b>14,00</b>	<b>Produits exceptionnels (III)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Engagements à réaliser sur contributions de financement (IV)</b>			<b>Contributions de financement - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IV)</b>		
<b>Total (I + II +III +IV)</b>	<b>7 272,66</b>	<b>9 343,82</b>	<b>Total (I + II +III +IV)</b>	<b>7 572,01</b>	<b>8 739,72</b>
<b>Solde créditeur : Excédent</b>	<b>299,35</b>	<b>-</b>	<b>Solde débiteur : Déficit</b>	<b>-</b>	<b>604,10</b>

## **Annexe au bilan et au compte de résultat**

Les comptes annuels du Syndicat Force Ouvrière Métallurgie Lyon et Banlieue se caractérisent par les données suivantes au 31 décembre 2020 :

- Total du bilan : 30 670,85 €
- Total des ressources : 7 034,51 €
- Excédent de l'exercice : 299,35 €

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels du Syndicat pour l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et clos le 31 décembre 2020.

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels du Syndicat sont établis en conformité avec le règlement N°2009-10 du 3 décembre 2009 du Comité de la réglementation comptable, afférent aux règles comptables des organisations syndicales, notamment au regard des principes comptables généraux tels que ceux de prudence, du nominalisme monétaire (coûts historiques), de la permanence des méthodes, de la spécialité des exercices et de la continuité de l'activité.

Les principales autres méthodes utilisées sont les suivantes :

### 1.1. Immobilisations

Les valeurs brutes des immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. Lorsqu'elles sont amortissables, les immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire selon leur durée d'utilisation prévue. Lorsque la valeur actuelle d'une immobilisation est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée.

La politique d'amortissement se présente comme suit :

	Méthode	Durée (années)
<b>Immobilisations Corporelles</b>		
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3

### 1.2. Créances

Non applicable.

### 1.3. Dettes

Les dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

### 1.4. Disponibilités

Les disponibilités sont comptabilisées à leur valeur nominale.

### **1.5. Charges constatées d'avance**

Elles concernent des charges engagées durant l'exercice dont la consommation interviendra lors d'un exercice ultérieur.

### **1.6. Produits constatés d'avance**

Non applicable.

### **1.7. Réserves**

Elles correspondent au cumul des excédents et des déficits provenant des exercices antérieurs.

### **1.8. Résultat comptable de l'exercice**

Les organisations syndicales appartiennent au secteur non lucratif. A ce titre le résultat comptable positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit ». Il appartient à l'instance statutairement compétente de se prononcer sur l'affectation de l'excédent ou du déficit. Aucune distribution ne peut être faite auprès des adhérents, les excédents ou déficits sont soit affectés en réserves soit maintenus en report à nouveau.

### **1.9. Comptabilisation des cotisations**

En application du § 2.2.2. du règlement N°2009-10 du 3 décembre 2009 du Comité de la réglementation comptable, les cotisations sont inscrites au compte de résultat lors de leur encaissement et pour leur quote-part revenant au Syndicat.

### **1.10. Changements de méthode**

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

## 2. Complément d'informations relatif au bilan et au compte de résultat

### 2.1. Immobilisations et amortissements

Valeurs brutes en Euros	01/01/2020	Augmentation	Diminution	31/12/2020
<b>Immobilisations Corporelles</b>	-	865,06	-	865,06
Materiel de bureau et informatique	-	865,06	-	865,06
<b>TOTAL</b>	-	865,06	-	865,06

Les acquisitions concernent un ordinateur et une imprimante sur l'année 2020.

Amortissements et dépréciations des Immobilisations en Euros	01/01/2020	Augmentation	Diminution	31/12/2020
<b>Immobilisations Corporelles</b>	-	131,13	-	131,13
Materiel de bureau et informatique	-	131,13	-	131,13
<b>TOTAL</b>	-	131,13	-	131,13

### 2.2. Disponibilités

Au 31/12/2020, les disponibilités du Syndicat FO MLB sont constituées du Compte courant Banque Populaire pour un montant de 29 936,92 €.

### 2.3. Fonds syndicaux

Fonds syndicaux en Euros	01/01/2020	Affectation du résultat 2019	Résultat de l'exercice	31/12/2020
Réserves	13 275,78	- 604,10	-	12 671,68
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	- 604,10	604,10	299,35	299,35
<b>TOTAL</b>	<b>12 671,68</b>	<b>-</b>	<b>299,35</b>	<b>12 971,03</b>

## 2.4. Dettes

€uros	31/12/2020	- 1 an	+ 1 an et - 5 ans	+ 5 ans
<b>Autres dettes</b>	<b>17 699,82</b>	<b>17 699,82</b>		
Dont Charges à payer	2 026,46	2 026,46		
Dont autres	15 673,36	15 673,36		
<b>Total</b>	<b>17 699,82</b>	<b>17 699,82</b>	-	-

Au 31/12/2020, les dettes du Syndicat FO MLB s'établissent au total à 17 699,82 €

Les charges à payer ont essentiellement trait à des honoraires d'expertise comptable.

Les autres dettes concernent des dettes envers d'autres organisations syndicales.

## 2.5. Ressources

En €uros	2020	2019
Cotisations reçues nettes	6 984,51	6 786,40
(+) Subventions reçues	-	-
(+) Autres Produits d'Exploitation perçus	50,00	602,82
(+) Produits financiers perçus	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>7 034,51</b>	<b>7 389,22</b>

Les cotisations reçues nettes de reversement correspondent à la quote-part des cotisations encaissées acquises à l'organisation syndicale et inscrites au compte de résultat.

## 2.6. Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation comprennent principalement les frais de déplacement, de mission et réception, une aide versée pour des frais d'avocats ainsi que des honoraires.

## 2.7. Transferts de charges

Les transferts de charges correspondent à des remboursements de frais de stages.

## **2.8. Informations relatives aux contributions en nature**

Le Syndicat FO MLB dispose de locaux mis à sa disposition dans la maison des syndicats.

### **3. Informations complémentaires**

#### **3.1. Effectif salarié**

Le syndicat n'a pas employé de salariés en 2020.

#### **3.2. Engagements de retraite**

Néant.

#### **3.3. Autres engagements financiers et sûretés réelles données et reçues**

Engagements reçus : néant.

Engagements donnés : néant.

#### **3.4. Evénements postérieurs à la clôture d'importance significative n'ayant pas donné lieu à un enregistrement au bilan, ni au compte de résultat**

L'épidémie de COVID-19 continuera de ralentir l'activité du Syndicat en 2021.

#### **3.5. Intégration globale dans une consolidation**

Néant.

#### **3.6. Actions de solidarité des organisations syndicales**

Néant.